



GRENE, Mairie de la Terrasse, 38660 La Terrasse

Jean-Pierre BARBIER Président du Conseil Départemental
Régine MILLET maire de Theys

La Terrasse le 7 novembre 2025

Objet : Sécurité des piétons et des cyclistes à THEYS 38570.

Le sujet s'adresse d'une part à la commune et d'autre part au département.

Monsieur le Président, Madame le maire,

Nous vous alertons sur l'état d'insécurité routière patent qui sévit sur la commune de Theys pour les personnes qui s'y déplacent à pied et à vélo.

Un enfant de onze ans s'est fait renverser par une voiture à Theys le 14 avril dernier, juste sous l'école, vers 17h15, au moment où il sortait de la bibliothèque qui est située dans la cour de l'école. Il s'en tire sans séquelles graves (blessures constatées par un médecin) mais aux dires des témoins cet accident aurait pu être mortel. Dans un désarroi total, la famille de l'enfant percuté vous a donc envoyé plusieurs courriers, par voie postale avec AR, par mail et par le formulaire de votre site internet. Ces courriers étaient adressés à Madame le maire, au Président du Département et à trois de ses élus – deux élus cantonaux et un élu en charge des routes – ainsi qu'au service Routes de Barraux. Ces courriers sont tous restés sans réponse. Toujours dans un total désarroi, la mère de l'enfant accidenté a commencé une grève de la faim début octobre afin de tenter de faire bouger les choses, grève qu'elle a décidé d'interrompre face aux réactions de panique de ses enfants.

Par contre, la mairie nous dit avoir reçu deux personnes de vos services en juin. Suite à cette visite sur site, les services du département ont envoyé à la mairie début septembre un courrier indiquant que selon eux les dispositifs actuellement en place autour de l'école sont suffisants. Ce même courrier annonce une campagne de mesures de vitesse, sans aucune échéance datée, et sans objectif précis. Cette étape n'a pas encore été mise en œuvre. Nous constatons avec une certaine satisfaction une collaboration entre la commune et le département.

Depuis des décennies, les habitants de Theys demandent à leur commune d'agir pour améliorer la sécurité des déplacements piétons et cyclistes : réunions, courriers, appels téléphoniques, et démarches. Les élus de Theys nous disent qu'ils ne peuvent rien faire sur une route départementale.

Pourtant : **Le maire assure la police de la circulation sur les routes départementales en agglomération et est chargé de la sûreté et de la commodité du passage.** Car une route départementale qui traverse une commune continue d'appartenir au département qui en assure la gestion mais dans ces communes, c'est aux maires qu'est dévolue la compétence en matière de police de la circulation sur les voies départementales en vertu de l'article L.2213-1 du code général des collectivités territoriales. Ainsi le maire doit garantir la sécurité routière dans sa commune. Il doit faire respecter dans toute l'agglomération de Theys, la vitesse limitée à 30 km/h, et 20 km/h dans la zone de rencontre au cœur du bourg.

Nous demandons l'élaboration rapide d'un **diagnostic de sécurité partagé**, comme sait le réaliser le département, pour ainsi objectiver la situation d'insécurité et pas se satisfaire d'une simple visite sur site.

Nous notons par ailleurs une forte mobilisation des habitants de Theys au baromètre de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) sur le sujet des déplacements à vélo dans le bourg qui fait ressortir cette année Theys en rouge (voir ci-joint une exploitation détaillée des points rouges). Cette mobilisation citoyenne préfigure une disposition favorable pour une participation citoyenne active à un diagnostic de sécurité partagé.

Nous éduquons, par l'exemple et l'ancrage des habitudes, les usagers de demain. Un diagnostic partagé contribuera également à l'éducation de tous à l'utilisation de modes de déplacements actifs. Ensuite, nous vous demandons d'élaborer dans les plus brefs délais, une **étude de sécurité avec des échéances datées** pour les différentes étapes, dont le diagnostic de sécurité partagé, un plan d'actions et une étape d'évaluation, afin de modifier ou d'ajuster les actions mises en œuvre si elles se révélaient insuffisantes.

Monsieur le Président, Madame le Maire nous savons que nous pouvons compter sur votre engagement pour une prise en compte rapide de ce dossier.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, Madame le maire nos sincères salutations.

Marc PEYRONNARD
pour GRENE

Emmanuel COLIN DE VERDIÈRE
pour l'ADTC se déplacer autrement

Claire MOREAU
pour l'AF3V



Copies à : Bernard Perazio, Martine Kohly, Philippe Baudin